

BAYONNE / 2 Novembre 1956

Monsieur l'ABBE LAFITTE

USTARITZ

Monsieur l'Abbé,

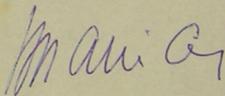
Avec un retard dont je m'excuse, je vous adresse, ci-inclus, deux articles parus dans le Journal l'"EQUIPE" sous la signature d'un colonel aviateur belge qui s'intéresse (hélas ! serais-je tenté d'écrire) à la Pelote Basque.

Sous le prétexte qu'il s'est épris de ce jeu et que, de ce fait, il en recherche l'amélioration, le voilà qui préconise la réforme des places et frontons, alors que dans la plupart des cas suffirait une simple remise en état du sol ou des installations.

Mais - et ceci est plus grave - il prétend encore faire modifier les vieilles règles issues de la tradition et réclame, notamment, le remplacement des juges par des arbitres intervenant d'office.

Encore un brave militaire tout naturellement porté à démolir plutôt qu'à tenter de comprendre les avantages, la garantie conférée aux joueurs par la règle basque, qu'en ce qui me concerne, j'entends bien maintenir.

Amicalement à vous.



---

Ed. HARRIAGUE